



INFORMATIONS AUX PARENTS

Votre enfant en est à sa 1^{ère} ou 2^{ème} année de football, voire à sa 3^{ème} année pour les plus précoces, au sein du PAC FOOTBALL. Afin que la saison se déroule dans les meilleures conditions d'accueil, vous trouverez ci-dessous quelques règles qui faciliteront la mise en place et le déroulement des séances.

Horaires de séances :

- le mercredi de 13h30 à 15h00 (au vestiaire à partir de 13h15)
- le samedi de 10h15 à 11h45 (au vestiaire à partir de 10h00). Si déplacement, se conformer à la convocation.

Merci de respecter ces Horaires

Nota : passé un délai de 15 minutes après les horaires fixés les enfants ne seront plus sous la responsabilité du PAC Football.

A chaque début de séance, l'enfant sera accompagné jusqu'au vestiaire N° 2 où une feuille de présence devra être émargée par l'enfant (ou à défaut par le parent ou l'accompagnateur). Sur cette feuille, vous pouvez également noter les absences prévues de votre enfant pour les séances futures. A la fin de la séance l'enfant sera récupéré près de ce même vestiaire.

En cas d'intempéries le PAC dispose de la salle « Multi-activités » de Trémaidic le mercredi et éventuellement le samedi (sauf manifestations prévues au calendrier des fêtes). Merci de prévoir **une paire de tennis** (chaussures à crampons interdites dans cette salle).

En cas d'annulation de la séance du samedi, une information sera mentionnée sur le tableau à l'entrée du stade.

A la fin de chaque séance, nous demandons aux parents de veiller à ce que les enfants aient **des vêtements de rechange** (surtout lors des déplacements). Veillez à ne rien oublier dans les vestiaires !!!

L'équipement minimum pour la pratique du football en débutant se compose de :

- une paire de chaussures à crampons
- une paire de tennis pour les séances en salle
- une paire de chaussettes fournie par le club
- une paire de protège-tibias (**obligatoire**)
- un short et un maillot
- prévoir un coupe-vent en cas de pluie
- **une gourde !!**

Votre enfant a reçu un maillot qu'il devra porter lors de la séance du samedi (et uniquement le samedi). Ce maillot (numéroté) **sera rendu** au Club à la fin de la saison (si maillot n'est pas rendu, il vous sera demandé 20 euros). Il lui sera également remis une paire de chaussettes aux couleurs du club.

Tout objet oublié au vestiaire après une séance de football sera entreposé dans le casier à ballons du local technique ou dans le club house.

L'ensemble de l'équipe d'encadrement se tient à votre disposition lors de ces séances hebdomadaires pour tout renseignement et/ou compléments d'informations.

Pour consulter les convocations du Samedi, veuillez consulter le site internet du PAC section Convocation – Cliquer sur le fichier convocation U8 U9 pour télécharger le fichier.

Lien : <http://www.plouzane-ac-football.org/convocations.php>

Sportivement,

les responsables de catégories U8 U9

Laurent Autret & Stéphane Pulon